

Procès-verbal  
Assemblée ordinaire du Conseil de gouvernance

Le jeudi 9 novembre 2023 de 16 h 30 à 19 h  
par visioconférence et sur place au campus de l'UOF (9, rue Lower Jarvis, Toronto, Ontario M5E 0C3)

**MEMBRES PRÉSENT·E·S :**

Véronique Béguet (arrivée au point 3), Thomas Chiasson-LeBel (arrivé au point 3), Normand Côté (arrivé au point 3), Mary Cruden, Frédéric Dimanche, Marie-Lison Fougère, Rodrigue Gilbert, Alexandre Guertin (arrivé au point 3), Louise Hurteau (vice-présidente, arrivée au point 3), Steve Kawe (arrivé au point 3 et a quitté au point 9), Suzanne Kemenang, Denis Larose, Fabrice Manga Nana (arrivé au point 3), Paulin Mulatris, Jacques Naud (président), Pierre Ouellette (recteur), Paul Rouleau, Nicolas Sabourin, Sabine Soumare, Carine Tuekam (arrivée au point 3) et Hela Zahar.

**MEMBRE EXCUSÉ :** Francis Pomerleau

**SECRÉTAIRE GÉNÉRAL :** Emanuel da Silva

**PERSONNE INVITÉE :** Nicole Desloges (est arrivée à la fin du point 3)

**PERSONNES CONVOQUÉES :**

À la séance à huis clos :

Gilles Fortin (Vice-recteur à l'administration) et Francine Rivard (Directrice initiatives stratégiques)

À la séance publique :

Ramatou Barry (Directrice des ressources humaines), Danielle Bennett (Registraire), Luc Blanchette (Directeur des services académiques), Mareva Cestor (Directrice du Carrefour des savoir et de l'innovation), Audrey Dufour (Directrice principale au développement philanthropique), Claire Francoeur (Directrice des communications, des événements spéciaux et des collectivités), Gilles Fortin (Vice-recteur à l'administration), Danielle Galipeau (Gestionnaire de projets et de risques), Rafik Kourdali (Directeur des finances) et Danielle Vadius (Directrice de la formation sur mesure et du développement des affaires).

**\*\*\* SÉANCE À HUIS CLOS \*\*\***

Aucun procès-verbal des discussions à huis clos n'est rédigé, mais les décisions prises sont notées.

**1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE À HUIS CLOS**

Le président du Conseil de gouvernance souhaite la bienvenue aux membres du Conseil de gouvernance ainsi qu'à Nicole Desloges en tant que personne invitée du Conseil de gouvernance jusqu'en avril 2024, mais aussi à Gilles Fortin et à Francine Rivard en tant personnes convoquées à la séance à huis clos de l'assemblée ordinaire du Conseil de gouvernance.

Afin que Nicole Desloges, en tant que personne invitée, puisse participer à la séance à huis clos, le Conseil de gouvernance prend la décision suivante :

Résolution		
QUE le Conseil de gouvernance admette Nicole Desloges en tant que personne invitée à assister à la séance à huis clos de l'assemblée ordinaire du Conseil de gouvernance du 9 novembre 2023.		
Résolution proposée par	Appuyée par	Décision
Jacques Naud	Marie-Lison Fougère	Adoptée à l'unanimité

L'adoption de l'ordre du jour de la séance à huis clos est proposée par Jacques Naud, appuyée par Pierre Ouellette et approuvée à l'unanimité.

## 2. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucun conflit n'est déclaré. Le président du Conseil de gouvernance rappelle aussi aux membres qu'elles et ils sont tenus de veiller aux meilleurs intérêts de l'Université dans son ensemble.

## 3. RAPPORT DU COMITÉ STRATÉGIQUE AD HOC DU CONSEIL DE GOUVERNANCE

Le Conseil de gouvernance reçoit, pour information, le rapport confidentiel sur le plan stratégique de l'Université pour 2023-2028.

## 4. FIN DE LA SÉANCE À HUIS CLOS ET OUVERTURE DE LA SÉANCE PUBLIQUE

L'adoption de la résolution pour mettre fin à la séance à huis clos et pour ouvrir la séance publique est proposée par Jacques Naud, appuyée par Nicolas Sabourin et approuvée à l'unanimité.

\*\*\* SÉANCE PUBLIQUE \*\*\*

## 5. MOT DE BIENVENUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE PUBLIQUE

Le président du Conseil de gouvernance ouvre la séance publique en souhaitant la bienvenue aux personnes convoquées. Il souligne le fait que Steve Kawe termine son mandat d'un an au Conseil de gouvernance le 25 novembre 2023 et le remercie pour tout le travail accompli en tant que membre interne élu parmi le corps étudiant. Il félicite aussi Hela Zahar, responsable du pôle d'études et de recherche en cultures numériques et Mareva Cestor, directrice du Carrefour des savoirs et de l'innovation, pour leur nomination au comité consultatif des affaires francophones de Toronto, et ce, pour une durée de trois ans. Il félicite Dyane Adam, présidente fondatrice et gouverneure émérite de l'Université de l'Ontario français, pour sa nomination à l'Ordre de l'Ontario en 2022 ; la cérémonie officielle d'investiture aura lieu le 27 novembre 2023.

L'adoption de l'ordre du jour de la séance publique est proposée par Jacques Naud, appuyée par Normand Côté et approuvée à l'unanimité.

## 6. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucun conflit n'est déclaré. Le président du Conseil de gouvernance rappelle aussi aux membres qu'elles et ils sont tenus de veiller aux meilleurs intérêts de l'Université dans son ensemble.

## 7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 20 SEPTEMBRE 2023

L'adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du Conseil de gouvernance du 20 septembre 2023 est proposée par Jacques Naud, appuyée par Marie-Lison Fougère, et approuvée à l'unanimité.

## 8. RAPPORT DU RECTEUR

- 8.1 Le président du Conseil de gouvernance invite le recteur à présenter son rapport qui résume les activités principales de la haute direction depuis l'assemblée du Conseil de gouvernance du 20 septembre 2023.

Au niveau du rectorat, le recteur mentionne la présence de l'UOF au Toronto Global Forum du 11 au 13 octobre 2023 ainsi que sa présence aux rencontres des Entretiens Jacques-Cartier à Lyon du 9 au 11 octobre 2023. Il informe les membres que l'Université a reçu le deuxième rapport sur le sondage d'engagement du personnel de Gallup et est très satisfait du taux de participation au sondage. Sur le plan des communications, il mentionne également le lancement des nouvelles plateformes de l'UOF le 25 septembre 2023 ([www.uontario.ca](http://www.uontario.ca), [www.uof.ca](http://www.uof.ca), [www.uof.ca/guideuof2023-2024](http://www.uof.ca/guideuof2023-2024), [www.uofinternational.ca](http://www.uofinternational.ca)).

Au niveau du vice-rectorat aux études et à la recherche, le recteur informe les membres du lancement de l'Observatoire en immigration francophone au Canada en date du 8 novembre 2023, sous l'égide de la vice-rectrice adjointe à la recherche de l'UOF et un financement de près de 85 000 \$ du ministère de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté du Canada. Il attire aussi l'attention des membres que la Chaire de l'UNESCO en immigration a été transférée officiellement à l'UOF. Enfin, le recteur mentionne l'École d'automne sur la statistique linguistique au Canada qui a lieu à l'UOF les 9 et 10 novembre 2023. Cette École est copilotée par l'UOF, la Chaire de recherche du Canada en immigration et intégration du Toronto Metropolitan University et l'Observatoire démocratique et statistique de l'espace francophone de l'Université Laval. Le recteur souligne la participation à cet événement de la vice-rectrice adjointe à la recherche et des professeurs, Thomas Chiasson-LeBel et Mischa Yong.

Dans le cadre de l'évaluation du programme proposée de baccalauréat spécialisé en santé mentale, le recteur rappelle la visite des évaluateurs externes de la Commission d'évaluation de la qualité de l'éducation postsecondaire en Ontario les 9 et 10 novembre 2023, et ce, dans le but d'obtenir le consentement ministériel pour ledit baccalauréat. Le recteur prévoit aussi que le programme commencera probablement en septembre 2025.

Au niveau du vice-rectorat à l'administration, il souligne la participation de l'UOF à la Foire des Universités de l'Ontario des 21 et 22 octobre 2023. Le recteur mentionne également qu'il était invité à comparaître devant le comité permanent des finances de la Chambre des communes à Toronto. Lors de cette comparution, il a rappelé l'importance du gouvernement à continuer d'investir dans les établissements postsecondaires en situation linguistique minoritaire.

- 8.2. Le président du Conseil invite la registraire à présenter son rapport sur le nombre de demandes d'admission pour 2024. En date du 8 novembre 2023, il y a un total de 309 demandes dont 87 en administration des affaires, 79 en économie et innovation sociale (EIS), 65 en éducation (B.Éd.), 45 en cultures numériques (ECN), 24 en environnements urbains (EEU) et 9 en pluralité humaine (EPH). Le recteur explique qu'un exercice interne est en cours concernant la révision des premiers programmes transdisciplinaires et que des consultations sont prévues à partir de janvier 2024 avec le corps professoral. À cet effet, les membres souhaitent obtenir un calendrier des échéances sur la révision des programmes actuels.

La registraire fait également part du nombre d'inscriptions étudiantes à la session d'automne 2023 : 225 personnes inscrites dont 82 au B.Éd, 52 en EIS, 39 en ECN, 31 en EEU et 21 en EPH.

## 9. RAPPORT DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

*Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du Conseil de gouvernance du 9 novembre 2023 adopté le 14 décembre 2023.*

Le président du Conseil invite le président du comité des ressources humaines à présenter, pour décision, son rapport sur l'ébauche de la politique sur le régime d'invalidité de courte durée.

Il rappelle que le régime d'invalidité de courte durée (ICD) de l'UOF proposé dans l'ébauche de la présente politique prévoit le maintien d'une partie du salaire pour les membres du personnel admissibles invalides à la suite d'une maladie ou d'une blessure non-professionnelle (tel que défini par la Loi de 1997 sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail de l'Ontario). Il attire aussi l'attention sur le fait que l'UOF veut se doter d'une politique qui établit un cadre qui permet d'appliquer une démarche cohérente et équitable pour l'accès aux prestations.

Lors de la réunion du comité des ressources humaines du 16 octobre 2023, les membres ont soulevé des questions qui ont nécessité la révision de l'ébauche de la politique, dont notamment la confidentialité des données et le calendrier des prestations d'ICD. Après la révision de l'ébauche de la politique, les membres du comité ont voté en faveur de recommander la résolution ci-dessous au Conseil de gouvernance le 3 novembre 2023.

Après une période de questions et de discussion, le Conseil de gouvernance prend la décision suivante :

Résolution		
QUE le Conseil de gouvernance approuve la politique sur le régime d'invalidité courte durée.		
Résolution proposée par	Appuyée par	Décision
Normand Côté	Louise Hurteau	Adoptée à l'unanimité

## 10. RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCES, DE L'AUDIT ET DES INFRASTRUCTURES

- 10.1. Le président du Conseil invite le président du comité des finances, de l'audit et des infrastructures à présenter, pour décision, son rapport sur la révision du plan actualisé de mise en œuvre de l'UOF pour la période 2023-2028 dans le cadre de l'entente de paiement de transfert (EPT) MCU-UOF et l'entente Canada-Ontario. Le président du comité invite à son tour le vice-recteur à l'administration ainsi que le directeur des finances à présenter les détails clés dudit rapport.

À la demande du ministère des Collèges et Universités de l'Ontario (MCU), le Conseil de gouvernance a approuvé, le 24 janvier 2023, un plan actualisé de mise en œuvre pour la période 2023-2028 afin de finaliser une nouvelle EPT avec le MCU et recevoir le financement du gouvernement provincial (2023-2024 à 2026-2027) dans le cadre de l'entente Canada-Ontario. Ce n'est qu'à partir de juillet 2023 que l'UOF a commencé à recevoir des rétroactions officielles du MCU sur le plan actualisé soumis en janvier 2023. Lors de rencontres périodiques, le MCU a demandé à l'UOF de soumettre une révision du plan de financement, afin de mieux rencontrer les dépenses prévues pour chaque année fiscale et éviter les surplus ou déficits qui pourraient être dégagés à la fin des années de financement. Par ailleurs, il précise que l'UOF a toujours l'option d'ajouter une année supplémentaire (année 9 ou 2027-2028), si toutefois, la révision budgétaire dégage un excédent budgétaire à la fin des quatre années.

La révision budgétaire récente a révélé que l'UOF aurait un excédent budgétaire de 4,4 M\$ qui sera réinjecté dans l'année 9 de l'entente (2027-2028). Cet excédent provient principalement de l'année en cours (2023-24), laquelle recevra un financement réduit de 4 M\$ comparativement à ce qui est prévu dans l'entente Canada-Ontario.

Le 18 octobre 2023, le comité des finances, de l'audit et des infrastructures a examiné la proposition de redistribution budgétaire pour la période de 2023 à 2028 dans le cadre de la révision du plan actualisé de mise en œuvre de l'UOF pour l'EPT MCU-UOF et a voté en faveur de la résolution ci-dessous.

Après une période de questions et de discussion, le Conseil de gouvernance prend la décision suivante :

Résolution		
QUE le Conseil de gouvernance adopte la présente proposition de redistribution budgétaire pour la période de 2023 à 2028 dans le cadre de la révision du plan actualisé de mise en œuvre de l'UOF pour l'entente de paiement de transfert MCU-UOF.		
Résolution proposée par	Appuyée par	Décision
Alexandre Guertin	Pierre Ouellette	Adoptée à l'unanimité

- 10.2 Le président du Conseil invite le président du comité des finances, de l'audit et des infrastructures à présenter, pour décision, les états financiers intérimaires non-vérifiés pour l'exercice clos au 30 septembre 2023 dans le cadre de l'entente de paiement de transfert MCU-UOF. Le président du comité invite à son tour le vice-recteur à l'administration ainsi que le directeur des finances à présenter les détails clés dudit rapport.

À la suite de la vérification de l'UOF effectuée par le ministère des Collèges et Universités de l'Ontario (MCU), l'UOF doit soumettre au MCU les états financiers intérimaires, non-vérifiés, au mois d'octobre de chaque année de l'entente de paiement de transfert MCU-UOF pour l'exercice clos au 30 septembre.

En ce qui concerne la situation financière actuelle, le directeur des finances mentionne d'abord le bilan en date du 30 septembre 2023 qui reflète un solde positif de la trésorerie de 3,3 M\$. Ce solde est néanmoins en baisse comparativement à celui du 30 avril 2023. L'écart s'explique par les transferts de l'entente de financement, lesquels sont plus faibles que ceux de 2022-23.

En ce qui concerne les états des résultats et de l'évolution de l'actif net, le directeur des finances souligne que sur les cinq premiers mois de l'année fiscale en cours (mai à septembre), les produits ont atteint 7,7 M\$, représentant ainsi 37 % des projections établis pour l'exercice 2023-24. Les projections de l'UOF sur la base des estimations du nombre d'étudiants ETP (équivalent à temps plein) pour la session d'hiver 2024 indiquent que l'UOF clôturera l'année avec des produits des droits de scolarité inférieurs aux estimations de l'ordre de 1 M\$. Ceci s'explique par deux éléments suivants :

1. Un taux de rétention étudiante plus faible que projeté de 75%.
2. Moins d'inscriptions étudiantes en première année que prévu dans les programmes de baccalauréats spécialisés.

Concernant les charges, celles-ci s'établissent à 7,7 M\$, ne permettant ainsi de générer aucun excédent au 30 septembre 2023. Les projections de l'UOF pour la fin de l'année fiscale indiquent un déficit de 900 k\$ par rapport au budget, principalement causé par les projections réduites des droits de scolarité. Le déficit devrait être absorbé par les réserves des années précédentes.

Le 18 octobre 2023, le comité des finances, de l'audit et des infrastructures a reçu les états financiers intérimaires, non-vérifiés, pour l'exercice clos au 30 septembre 2023 et a voté en faveur de recommander la résolution ci-dessous au Conseil de gouvernance.

Après une période de questions et de discussion, le Conseil de gouvernance prend la décision suivante :

Résolution		
QUE le Conseil de gouvernance approuve les états financiers intérimaires, non-vérifiés, pour l'exercice clos au 30 septembre 2023.		
Résolution proposée par	Appuyée par	Décision
Alexandre Guertin	Louise Hurteau	Adoptée à l'unanimité

- 10.3 Le président du Conseil invite le président du comité des finances, de l'audit et des infrastructures à présenter, pour décision, le rapport d'étape périodique et le rapport financier périodique 2023-2024 en date du 30 septembre 2023 dans le cadre de l'entente de paiement de transfert (EPT) MCU-UOF. Le président du comité invite à son tour le vice-recteur à l'administration et le directeur des finances à présenter les détails clés de ce dossier.

En date du 30 septembre 2023, le directeur des finances informe les membres que les dépenses cumulées sont de l'ordre de 6,8 M\$ sur un budget total de 23,5 M\$. Par ailleurs, les projections pour l'année fiscale 2023-24 indiquent un niveau des dépenses au 31 mars 2024 de 18,2 M\$, ce qui est en dessous du budget prévu de 5,3 M\$, causé principalement par la masse salariale qui sera sensiblement en dessous du budget, mais aussi par le fait que le MCU voudrait que les dépenses de l'UOF soient imputées au plus tard le 31 mars. L'excédent dans le poste des salaires sera en partie réorienté vers d'autres postes afin de répondre aux besoins opérationnels des différents secteurs de l'Université, tels que l'infrastructure numérique, les communications, le marketing et le recrutement étudiant.

L'excédent final de 5,3 M\$ sera repris sur les années à venir pour mieux répondre aux besoins croissants avec le lancement prévu de nouveaux programmes d'études sur les prochaines années. Ceci fait l'objet d'une discussion en cours avec le MCU et sera reflété sur le plan actualisé de mise en œuvre de l'UOF et la nouvelle entente de paiement de transfert MCU-UOF TPA à partir de 2024-2025.

Le 18 octobre 2023, le comité des finances, de l'audit et des infrastructures a examiné le rapport d'étape périodique et le rapport financier périodique en date du 30 septembre 2023 et a voté en faveur de recommander la résolution ci-dessous au Conseil de gouvernance. Afin de respecter la date de dépôt des rapports au MCU du 21 octobre 2023, le vice-rectorat à l'administration les a déposés au MCU de façon non-officielle après la validation du comité.

Après une période de questions et de discussion, le Conseil de gouvernance prend la décision suivante :

Résolution		
QUE le Conseil de gouvernance approuve le présent rapport d'étape périodique et le rapport financier périodique en date du 30 septembre 2023 dans le cadre de l'entente de paiement de transfert MCU-UOF pour l'exercice 2023-2024.		
Résolution proposée par	Appuyée par	Décision
Alexandre Guertin	Marie-Lison Fougère	Adoptée à l'unanimité

- 10.4 Le président du Conseil invite le président du comité des finances, de l'audit et des infrastructures à présenter, pour décision, les modifications des droits de scolarité internationaux du baccalauréat en Administration des affaires (BAA) en 2024-2025. Le président du comité des finances, de l'audit et des infrastructures invite le vice-recteur à l'administration à présenter les détails clés sur lesdites modifications.

Le vice-recteur à l'administration rappelle que, le 25 mai 2023, le Conseil de gouvernance a fixé les droits annuels de scolarité du BAA en 2024-2025 à 7 380 \$ pour les étudiantes et étudiants canadiens et à 13 320 \$ pour les étudiantes et étudiants internationaux. Le 28 août 2023, l'Université a reçu le consentement ministériel pour annoncer et offrir le programme de baccalauréat spécialisé en administration des affaires à partir de l'année universitaire 2024-2025.

Après consultations avec les services de recrutement vis-à-vis le positionnement de droits de scolarités de l'UOF avec les compétiteurs offrant des programmes similaires, le vice-rectorat à l'administration propose de modifier les droits de scolarité pour les étudiantes et étudiants internationaux.

Pour établir les droits annuels de scolarité internationaux du BAA, l'UOF s'est penchée sur des programmes similaires offerts en 2023-2024 par trois universités torontoises et deux universités francophones ou bilingues ontariennes, ainsi que par 4 collèges situés à Toronto. La moyenne des droits internationaux est de 32 184 \$ pour les cinq universités est de 18 955 \$ par année pour les quatre collèges.

L'UOF propose d'établir ses droits de scolarité internationaux à 15 900 \$ par année pour son baccalauréat spécialisé en administration des affaires pour l'année universitaire 2024-2025. Le montant ainsi calculé permet à l'UOF d'être compétitive et de se positionner entre les universités francophones ou bilingues de l'Ontario.

Le comité des finances, de l'audit et des infrastructures s'est réuni le 18 octobre 2023 et a voté en faveur de recommander au Conseil de gouvernance d'adopter la résolution ci-dessous.

Après une période de questions et de discussion, le Conseil de gouvernance prend la décision suivante :

Résolution		
QUE le Conseil de gouvernance fixe les droits de scolarité du baccalauréat spécialisé en administration des affaires à 15 900 \$ pour les étudiantes et étudiants internationaux à partir de l'année universitaire 2024-2025.		
Résolution proposée par	Appuyée par	Décision
Alexandre Guertin	Louise Hurteau	Adoptée à l'unanimité

## 11. RAPPORT DU COMITÉ DES AFFAIRES ACADÉMIQUES

- 11.1 Le président du Conseil invite la présidente du comité des affaires académiques à présenter, pour décision, son rapport sur la création du baccalauréat spécialisé en travail social et le dépôt de la demande pour consentement ministériel.

La présidente du comité des affaires académiques rappelle que le 27 octobre 2023, le Sénat a recommandé au Conseil de gouvernance de créer un baccalauréat spécialisé en travail social et de déposer la demande pour consentement ministériel. Elle tient à souligner que la recommandation du Sénat s'appuie sur la recommandation du comité du Sénat sur la

planification et l'assurance qualité des programmes d'études (CPAQ) qui a examiné le contenu du programme et qui a proposé des modifications mineures entre les 12 et 20 octobre 2023.

Le 28 octobre 2023, le comité des affaires académiques a reçu la recommandation du Sénat et la documentation d'appui en prévision de sa réunion le 1<sup>er</sup> novembre. Le vice-recteur aux études et à la recherche (VRER) a présenté la proposition du baccalauréat spécialisé en travail social et a expliqué le processus d'accréditation du programme par l'Association canadienne pour la formation en travail social (ACFTS) en tant qu'institution non-membre d'Universités Canada. Le VRER a aussi rappelé aux membres que l'UOF avait souhaité collaborer avec l'Université d'Ottawa pour développer ce programme, mais lorsque cela a été infructueux, l'UOF a fait appel à l'expertise de Charles Gaucher, professeur titulaire à l'École de travail social de l'Université de Moncton, afin de développer la proposition du baccalauréat spécialisé en travail social.

Par rapport à l'ACFTS, le VRER met en évidence les étapes à suivre dans ce processus d'accréditation :

- Lettre d'intention de la part de l'UOF : 1<sup>er</sup> octobre 2023
- Autorisation d'autoévaluation par l'ACFTS : novembre 2023
- Dépôt de l'autoévaluation : 1<sup>er</sup> avril 2024
- Décision de l'ACFTS : juin 2024

Le programme doit aussi être approuvé par la ministre des Collèges et Universités de l'Ontario sur la recommandation de la Commission d'évaluation de la qualité de l'éducation postsecondaire de l'Ontario.

Le vice-recteur à l'administration a présenté la modélisation financière du baccalauréat spécialisé en travail social qui prévoit qu'après 5 ans le programme devrait être autosuffisant et commencerait à générer un retour positif. Dans la réflexion stratégique sur le développement des programmes d'études entre 2023 et 2028, le comité des affaires académiques se demande si le baccalauréat spécialisé en travail social devrait être offert en 2024-2025 ou en 2025-2026.

Le 1<sup>er</sup> novembre 2023, le comité des affaires académiques a voté en faveur de recommander au Conseil de gouvernance d'adopter la résolution reprise ci-dessous.

Les membres du Conseil de gouvernance félicitent Charles Gaucher, absent lors de l'assemblée du 9 novembre 2023, et l'équipe du VRER pour l'excellent travail pour le développement de la proposition du programme de baccalauréat spécialisé en travail social qui répond aux besoins de services en travail social dans la communauté francophone en Ontario.

Après une période de questions et de discussion, le Conseil de gouvernance prend la décision suivante :

Résolution		
QUE le Conseil de gouvernance approuve un travail exploratoire pour le développement d'une demande de consentement ministériel pour un baccalauréat spécialisé en travail social.		
Résolution proposée par	Appuyée par	Décision
Marie-Lison Fougère	Carine Tuekam	Adoptée à l'unanimité

## 12. RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

- 12.1 Le président du Conseil invite le secrétaire général à présenter, pour information, son rapport sur la mise à jour du processus d'élection d'une ou d'un membre interne du Conseil de gouvernance élu parmi le corps étudiant.

À la suite de la période de mise en candidature pour le poste en élection au Conseil de gouvernance parmi le corps étudiant, le secrétariat général a reçu trois bulletins de candidature valides. Le secrétaire général informe les membres que le vote électronique se tiendra du 18 au 23 novembre 2023 et que la personne élue commencera son mandat d'un an à partir du 26 novembre 2023.

Le secrétaire général rappelle également que Steve Kawe terminera son mandat d'un an au Conseil de gouvernance le 25 novembre 2023. Au nom de la communauté universitaire, le secrétariat général le remercie d'avoir amené la perspective importante du corps étudiant à la gouvernance universitaire.

- 12.2. Dans la composition du Sénat de l'Université, et conformément à l'article 21(1)4 de la Loi de 2017 sur l'Université de l'Ontario français, le secrétaire général rappelle aux membres il y a un poste au Sénat, d'une durée d'un an, qui est réservé pour une personne nommée parmi les membres externes du Conseil de gouvernance.

Le 20 octobre 2021, le Conseil de gouvernance a nommé Frédéric Dimanche (professeur à Toronto Metropolitan University, membre fondateur du Conseil de gouvernance depuis 2018 et membre du Conseil de planification pour une université de langue française en 2017) pour siéger au Sénat pour un mandat d'un an, à savoir du 23 novembre 2021 au 22 novembre 2022. En décembre 2022, le Conseil de gouvernance a renouvelé son mandat au Sénat pour une autre année, à savoir du 23 novembre 2022 au 22 novembre 2023.

Le secrétaire général informe les membres que Frédéric Dimanche souhaite renouveler son mandat au Sénat une deuxième fois jusqu'à la fin de son mandat au Conseil de gouvernance, à savoir du 23 novembre 2023 au 8 avril 2024.

Après une période de questions et de discussion, le Conseil de gouvernance prend la décision suivante :

Résolution		
QUE le Conseil de gouvernance nomme, parmi ses membres externes, le professeur Frédéric Dimanche au Sénat de l'Université de l'Ontario français jusqu'au 8 avril 2024.		
Résolution proposée par	Appuyée par	Décision
Jacques Naud	Marie-Lison Fougère	Adoptée à l'unanimité

### 13. AUTRES QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL DE GOUVERNANCE

Les membres souhaiteraient être informés des activités organisées au sein de l'UOF. Le recteur propose que l'ensemble des membres du Conseil de gouvernance puisse accéder aux infolettres de l'Université.

Lors des rencontres avec le sous-ministre des Collèges et Universités et la sous-ministre des Affaires francophones, les membres souhaitent savoir s'il y a des suivis en lien avec la publication du rapport du groupe d'experts sur la viabilité financière du secteur de l'éducation postsecondaire en Ontario. Les membres proposent que l'Université soit prête à réagir aux commentaires éventuels dudit rapport, et ce, sur l'état des petites institutions de langue française en Ontario.

**14. FIN DE LA SÉANCE PUBLIQUE**

L'adoption de la résolution pour clôturer l'assemblée ordinaire est proposée par Jacques Naud, appuyée par Thomas Chiasson-LeBel et approuvée à l'unanimité.

**15. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

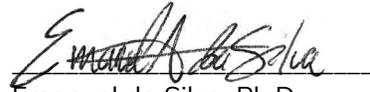
L'adoption de la résolution pour clôturer l'assemblée est proposée par Jacques Naud, appuyée par Thomas Chiasson-LeBel et approuvée à l'unanimité.

L'assemblée est levée à 19 h.

La prochaine assemblée ordinaire du Conseil de gouvernance aura lieu le 14 décembre 2023 à 16 h 30.



Jacques Naud  
Président du Conseil de gouvernance



Emanuel da Silva, Ph.D.  
Secrétaire général

Date d'adoption du présent procès-verbal : le 14 décembre 2023